

## Chapitre x

### FINANCEMENT DES FILIERES FOSSILES ET INFORMATION SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE : LE SECTEUR BANCAIRE EN QUETE DE LEGITIMITE

*Benoît Jamet et Julien Bousquet*

La combustion des énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) pour différents usages (électricité, transport, industries...) est la principale cause d'émission de gaz à effet de serre (GES), et particulièrement de CO<sub>2</sub>. Malgré cette causalité démontrée, plusieurs rapports récents mettent en évidence les investissements encore colossaux réalisés et à venir dans ces sources d'énergie (*Global Witness*, Avril 2019, *The Carbon Tracker Initiative*, mars 2020<sup>1</sup>).

Financeurs directs et indirects de l'économie réelle (prêts accordés aux particuliers, aux entreprises, aux gouvernements, gestion d'actifs, souscription de titres, investissements, épargne des particuliers), les banques ont un rôle crucial à jouer dans la lutte contre le dérèglement climatique. Ces dernières années ont vu se multiplier les engagements et initiatives du secteur bancaire et financier pour intégrer les enjeux environnementaux : *Green Bond Principles GBP*, *Banking Environment Initiative BEI*, *Principles for Responsible Banking PRB*, *Carbon Principles*, *Partnership for Carbon Accounting Financials PCAF*, *Principles for Responsible Investment PRI*... Pourtant, malgré une prise de conscience évidente, des études tendent à démontrer que les performances environnementales des banques restent perfectibles : *Rainforest Action Network RAN*, mars 2020, sur les banques internationales, *ShareAction*, avril 2020, sur les banques européennes et *Oxfam*, octobre 2020, sur les banques françaises<sup>2</sup>.

Cette recherche s'intéresse à la relation entre la performance et la divulgation volontaire d'information (DVI), sociétale et environnementale, dans le secteur bancaire. L'intérêt de cette problématique est multiple : 1/ la DVI extra-financière oriente les flux des investisseurs et possède un réel impact sur la valeur de la firme (De Séverac et Guinchard-Nascimento 2018) ; 2/ la fiabilité des données carbone pose question car souvent déclaratives et peu vérifiées et l'impact environnemental demeure complexe à calculer dans le cas des banques (Gerardi et al. 2015) ; 3/ un décalage semble exister entre les stratégies de communication environnementale des banques et la réalité de leurs performances actuelles ; 4/ la littérature empirique sur les déterminants de la DVI extra-financière dans le secteur bancaire est encore rare (Caby et al. 2020) ; 5/ fiabiliser la qualité de la DVI extra-financière constitue un enjeu réglementaire international crucial.

---

<sup>1</sup> Liens vers les rapports : <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/oil-gas-and-mining/overexposed/> ; <https://carbontracker.org/reports/how-to-waste-over-half-a-trillion-dollars/>.

<sup>2</sup> Liens vers les rapports : [https://www.ran.org/wp-content/uploads/2020/03/Banking\\_on\\_Climate\\_Change\\_2020\\_vF.pdf](https://www.ran.org/wp-content/uploads/2020/03/Banking_on_Climate_Change_2020_vF.pdf) ; <https://shareaction.org/research-resources/banking-on-a-low-carbon-future-ii/> ; <https://www.oxfamfrance.org/rapports/banques-des-engagements-climat-a-prendre-au-4eme-degre/>.

Les hypothèses liées à l'influence de la performance sur la DVI sont issues principalement de la théorie du signal (Akerlof 1970) et de la théorie de la légitimité (Suchman 1995). Les caractéristiques spécifiques des banques (poids dans l'économie réelle, réputation à restaurer, internationalisation, multiplicité des parties prenantes, exposition médiatique, visibilité sur les marchés) soulignent leur besoin de légitimité. A partir d'un échantillon de 35 banques internationales issu du rapport RAN sur la période 2016-2019 (140 observations en données de panel), les résultats des tests confortent l'hypothèse de légitimité : l'augmentation des financements des filières fossiles (*proxy* de la performance environnementale) entraîne une accentuation de la DVI environnementale et sociétale, plutôt en volume qu'en qualité. L'origine géographique et la taille des banques font varier l'intensité de la relation performance-DVI. Parmi les autres déterminants de la DVI issus de la littérature, les variables externes (politique et performance environnementales du pays d'origine) semblent plus pertinentes que les caractéristiques internes des banques telles que la rentabilité et la cotation multiple.

## **DVI SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE : SIGNAL ET/OU LEGITIMITE**

### **Perspectives théoriques**

Deux grandes familles théoriques permettent d'identifier les déterminants de la DVI extra financière : les théories socio-politiques (néo-institutionnelle, légitimité, parties prenantes) et les théories économiques (signal, agence, coût de la DVI privée)<sup>3</sup>. Pour l'étude de la relation performance-DVI sociétale et environnementale, la littérature se concentre sur les hypothèses du signal et de légitimité.

Une décision rationnelle de DVI relève d'un arbitrage coût-bénéfice définissant un niveau optimal de divulgation d'information. Emise pour expliquer la DVI financière, cette hypothèse a été étendue à l'information sociétale et environnementale (Clarkson et al. 2008). La DVI constitue un levier de communication permettant aux entreprises vertueuses de se différencier des autres firmes (problème de sélection adverse et réduction de l'asymétrie d'information) en émettant un signal crédible. L'hypothèse du signal prévoit une relation positive entre performance et DVI sociétale et environnementale intuition vérifiée entre autres par Bui et al. (2020), Acar et Temiz (2020) et Lu et Wang (2021).

La validité de l'hypothèse du signal dépend de la capacité des firmes à diffuser une information transparente de qualité. Or, la DVI environnementale n'est que très peu vérifiée ou auditée et souffre d'un manque de fiabilité et de comparabilité qui peut perturber le signal émis. Cette tendance est exacerbée dans le cas des banques pour lesquelles des problèmes méthodologiques existent dans l'estimation des émissions de scope 3 liées à leurs portefeuilles de crédits et d'investissements (Gerardi et al. 2015) : ces émissions très hétérogènes et instables représentent pourtant une part prépondérante de l'empreinte carbone (Teubler et Köhler 2020).

Selon la théorie de la légitimité, il existe un contrat social entre la firme et la société dans son ensemble : les actions d'une organisation doivent s'adapter à un construit social de normes, valeurs et croyances (Suchman 1995 ; Deegan 2002). La recherche de légitimité est un

---

<sup>3</sup> Les hypothèses du champ socio-politique considèrent que la décision managériale de DVI reflète l'influence des contextes institutionnels des firmes (DiMaggio et Powell 1983). Selon les théories économiques, la décision de DVI répond à un objectif de maximisation du profit.

processus constant d'adaptation aux évolutions sociétales qui permet de rapprocher les valeurs véhiculées par les activités de la firme et celles de la société. Différentes stratégies s'offrent aux firmes pour la restaurer, la maintenir ou l'augmenter. Parmi elles, la DVI constitue un outil efficace de gestion d'image (Cho et Patten 2007). L'hypothèse de légitimité suppose donc que des firmes présentant de faibles performances sociétale et environnementale tenteront de disséminer plus d'informations pour préserver leur légitimité. L'existence d'une relation négative entre performance et DVI est vérifiée par Luo (2019), Cong et al. (2020) et Yu et al. (2020).

## Hypothèses

Si l'on se concentre sur les études consacrées spécifiquement aux banques, le nombre d'articles reste limité. Ils s'intéressent aux déterminants de la DVI (Kiliç et Kuzey 2019 ; Caby et al. 2020 ; Cosma et al. 2020) ou de la performance environnementale (dont l'introduction de nouvelles réglementations : Bose et al. 2017 ; Mésonnier et Nguyen 2020), sans mise en relation des deux phénomènes.

Les pressions sociétales, politiques et institutionnelles sont exacerbées dans le cas des banques. L'impact multisectoriel de leur politique de crédit et d'investissement, l'internationalisation de leurs activités, une réputation et une légitimité parfois mises à mal (Reynaud et Walas 2015), leur exposition sur les marchés financiers, la présence d'investisseurs institutionnels ou des pouvoirs publics dans leur structure de propriété sont autant d'arguments qui plaident en faveur d'une recherche de légitimité les incitant à construire une stratégie réfléchie de DVI. Ainsi, une relation négative entre performance et DVI est attendue.

Une littérature empirique foisonnante fait émerger d'autres déterminants de la DVI sociétale et environnementale qui semblent faire consensus (voir la revue de littérature de Velte et al. 2020) : la taille de la firme, le contexte institutionnel national et les mécanismes de gouvernance interne et externe.

Pour contrôler ces effets et tester les hypothèses sous-jacentes, des facteurs internes et externes sont intégrés dans les modélisations. Ainsi, la taille et le nombre de cotations peuvent avoir un impact sur la stratégie de recherche de légitimité des banques (expérience organisationnelle, visibilité et internationalisation) et devraient influencer positivement les niveaux de DVI (Kiliç et Kuzey 2019 ; Caby et al. 2020). De même, les organisations les plus rentables sont plus à même d'absorber les coûts liés à la collecte et la divulgation d'information privée, et à la mise en place de procédures et d'instances dédiées.

Enfin, la théorie néo-institutionnelle<sup>4</sup> souligne le poids du contexte institutionnel national du pays d'origine sur les politiques de DVI des firmes (Grauel et Gotthardt 2016). Les coûts et bénéfices de DVI et la quête de légitimité dépendent des politiques et performances environnementales des États, reflets des préoccupations du grand public (Boura et al. 2020).

Le tableau 1 récapitule les hypothèses de recherche, les relations attendues et les champs théoriques mobilisés.

---

<sup>4</sup> DiMaggio et Powell (1983) identifient un phénomène d'isomorphisme (coercitif, normatif et mimétique) qui découle de l'influence des caractéristiques institutionnelles sur la DVI des firmes (dimensions politiques, économiques et culturelles) et tend à faire converger les pratiques managériales des firmes dans un contexte donné.

**Tableau 1 : Synthèse des hypothèses de recherche.**

Variables à expliquer		
DVI environnementale – Volume ( <i>ECL</i> ) et qualité ( <i>CDP</i> )		
DVI sociétale – Volume ( <i>ERS</i> ) et qualité ( <i>GRI</i> )		
Variables explicatives	Signe attendu	Théorie
Performance environnementale des banques : Financement des filières fossiles ( <i>FEF</i> ; <i>CEF</i> )	-	Légitimité
Taille ( <i>TAILLE</i> )	+	Économique / Légitimité
Cotation ( <i>COT</i> )	+	Légitimité
Rentabilité ( <i>RENTA</i> )	+	Économique
Politique environnementale du pays ( <i>EPI</i> ) et de la région ( <i>EUR</i> )	+	Néo-institutionnelle (dont Légitimité)
Effets fixes : Année, Pays		

## DONNEES ET VARIABLES

### Echantillon

L'échantillon d'étude est issu du rapport sur le financement des énergies fossiles de mars 2020, intitulé *Banking on Climate Change : Fossil Fuel Finance Report 2020* et coordonné par *Rainforest Action Network*. Le document rapporte les financements de 35 banques privées internationales vers les filières fossiles (charbon, gaz, pétrole) sur la période 2016-2019 : cet intervalle est particulièrement intéressant puisque compris entre la déclaration des engagements de l'Accord de Paris en décembre 2015 et l'année 2020 très impactée par la pandémie de Covid-19. Le rapport précise les financements selon différentes sources d'énergie (sables bitumineux, pétrole et gaz arctiques, offshore, fracturés, gaz naturel liquéfié, centrales et mines de charbon).

L'échantillon final compte 140 observations (données de panel pour 35 banques sur une période de 4 ans). Il comporte 19 des 20 premières banques mondiales qui possèdent 57 645 milliards de dollars d'actifs fin 2019. Si l'on considère les origines géographiques, 6 viennent des États-Unis, 5 du Canada, 4 du Royaume-Uni, de France et de Chine, 3 du Japon, 2 de Suisse, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie, et 1 des Pays-Bas. L'échantillon est assez homogène car tous les groupes bancaires sont internationalisés, diversifiés et issus de pays développés. Cependant, les pays présentent de vraies disparités dans la prise en compte politique des enjeux environnementaux (différences entre Chine, États-Unis et Union Européenne par exemple). Les structures de propriété des banques sont également hétérogènes : présence des pouvoirs publics dans les structures de propriété des banques chinoises et capital dilué avec présence d'investisseurs institutionnels pour les banques anglo-saxonnes.

### Indicateurs de DVI

Les mesures de DVI ont été pensées pour couvrir deux dimensions : la nature de l'information (données sociétales versus données environnementales) et la distinction volume/qualité

(nombre d'engagements et politiques internes versus réponses à des rapports standardisés internationaux soit une information normée et collectée par un tiers).

Les politiques et engagements internes des banques proviennent du site *BankTrack*. Recensés chaque année, ils sont cumulés depuis 2015, en distinguant les politiques sociétales (exemples : anti-corruption, transparence, code d'éthique...) et les politiques environnementales (exemples : stratégies sectorielles dont énergétiques, management du risque environnemental...). Deux premières variables dépendantes sont ainsi calculées : *ERS* et *ECL*.

Les réponses des banques aux rapports standardisés internationaux permettent de calculer deux autres indicateurs plus qualitatifs de DVI à partir du *Global Report Initiative* et du *Carbon Disclosure Project*.

La structure des standards du GRI s'articule autour de la stratégie, de la gouvernance, de l'éthique et des parties prenantes de l'entreprise : un score compris entre 0 et 20 points, variable *GRI*, est recalculé selon le degré de conformité aux standards relevé par le GRI, le recours à un audit ou une assurance externe, et les références à différentes initiatives internationales (UNGC, ISO, SDG, AA1000, ISAE3000...).

La méthodologie du CDP évalue le niveau de détail et d'exhaustivité des réponses des participants ainsi que la conscience des enjeux climatiques, les méthodes de management et les progrès réalisés. La quatrième variable dépendante *CDP* est un score de 0 à 8, 0 correspondant à une banque ayant refusé de participer et 8 à une entité répondant de manière exhaustive aux items du questionnaire<sup>5</sup>.

## **Financement des filières fossiles et autres variables explicatives**

Pour évaluer la performance environnementale, le rapport RAN donne accès à des montants annuels correspondant aux emprunts et souscriptions d'émissions d'actions et d'obligations accordés par les banques de l'échantillon. Deux séries de données annuelles sont disponibles :

1/ Les financements octroyés à 2 100 entreprises actives dans les filières des énergies fossiles (exploration, extraction, transport, combustion, stockage, selon la classification sectorielle de Bloomberg).

2/ Les financements accordés aux 100 entreprises ayant le plus développé leurs activités liées aux énergies fossiles sur la période (Top 60 des firmes selon les réserves de pétrole et de gaz à exploiter d'ici 2050, 15 firmes qui pilotent les principaux pipelines et terminaux gaziers, et 25 entreprises ayant des projets de développement de la filière charbon, au moins une par pays ; une liste partielle des firmes concernées est disponible p. 84-87 du rapport).

---

<sup>5</sup> Pour télécharger les standards GRI : <https://www.globalreporting.org/how-to-use-the-gri-standards/gri-standards-english-language/>. Les rubriques du rapport CDP comprennent la méthodologie et la mesure des émissions de GES. Pour consulter le contenu détaillé du questionnaire CDP 2020 : <https://guidance.cdp.net/en/guidance?cid=13&ctype=theme&idtype=ThemeID&incchild=1&microsite=0&otype=Questionnaire&tags=TAG-646,TAG-605,TAG-600>.

Les logarithmes de ces sommes (exprimées en millions de dollars) donnent les deux premières variables explicatives de cette étude : *FEF* pour Financement des Energies Fossiles et *CEF* pour Croissance des Energies Fossiles<sup>6</sup>.

La littérature sur la DVI environnementale souligne l'influence de caractéristiques internes et externes sur le volume et la qualité de l'information. Pour tenir compte du contexte institutionnel national, la performance environnementale du pays d'origine de la banque, variable *EPI*, est retenue (issue des scores *Environmental Performance Index* 2016, 2018 et 2020). Une variable dichotomique *EUR* reflétant l'appartenance à l'Union Européenne (UE) est intégrée aux modèles d'analyse : l'UE défend en effet une politique environnementale ambitieuse aux standards exigeants. Les initiatives *TFCD* (*Task Force on Climate-related financial Disclosure*), l'*European Green Deal* pour 2030 et la récente taxonomie sectorielle symbolisent cet engagement fort.

Concernant les caractéristiques internes des banques, la taille mesurée par le logarithme du total des actifs, et la rentabilité mesurée par le *Return On Assets (ROA)* ont été collectées soit sur le site *Macrotrends* soit dans les rapports annuels d'activité des banques (variables *TAILLE* et *RENTA*). Le nombre de cotations de chaque banque, *COT*, provient du site *BankTrack*.

## RESULTATS

### Statistiques descriptives

Sur la période 2016-2019, le rapport *RAN* souligne que les financements cumulés des 35 banques de l'échantillon aux filières fossiles, variables *FEF* et *CEF*, s'élèvent respectivement à 2 749 et 975 milliards de dollars. Si l'on s'intéresse aux variations entre 2016 et 2019, deux tendances sont à souligner :

1/ Une hausse moyenne importante des financements accordés aux filières fossiles de +25,1% pour *FEF* et +33,3% pour *CEF*, et surtout plus rapide que la croissance des actifs sur la période : +10% pour la variable *TAILLE*.

2/ Une baisse moyenne des *EPI* des pays d'origine de -9,18 points, alors que la période correspond aux premiers pas des engagements pris par la communauté internationale lors de la COP 21 à Paris en 2015.

L'échantillon compte 35 des 60 plus grandes banques commerciales internationales. Elles sont cotées en moyenne sur 2 places boursières (et jusqu'à 4 pour trois d'entre elles : HSBC, Santander et Standard Chartered). Les montants totaux de leurs actifs fin 2019 sont en moyenne de 1 647 milliards de dollars, avec un écart-type de 952 milliards. 15 banques, soit 43% de l'échantillon, sont originaires de pays de l'UE.

Les *EPI* des pays d'origine sont en moyenne élevés (médiane) : 77 (78,6) sur une échelle de 100. Cependant, une forte dégradation est à noter sur les indices de 2018, baisse qui impacte

---

<sup>6</sup> A partir des données CDP 2017, Kalesnik et al. (2020) soulignent que 71% des émissions globales depuis 1988 sont provoquées par 100 producteurs d'énergie fossile et que 5% des émetteurs sont responsables de 80% des émissions.

principalement les pays non européens (États-Unis, Chine, Japon et Canada). La Chine affiche les indices les plus faibles, toutes périodes confondues (minimum de 44).

### Analyse multivariée

Pour tester l'hypothèse de légitimité et l'impact des autres déterminants de la DVI, le modèle de régression sur données de panel ci-dessous a été construit :

$$DVI_{i,t} = \alpha_0 + \beta_0 FEF_{i,t-1} + \beta_1 CEF_{i,t-1} + \beta_2 EPI_{i,t-1} + \beta_4 TAILLE_{i,t-1} + \beta_6 RENTA_{i,t-1} + \beta_7 COT_{i,t-1} + \beta_8 EUR + \beta_9 ANNEE + \varepsilon_{i,t-1}$$

$DVI_{i,t}$  correspond à l'un des indicateurs de divulgation volontaire d'information pour la banque ( $i$ ), l'année ( $t$ ), période 2017-2020. Toutes les variables explicatives sont « retardées » et donc calculées pour l'année précédente (période 2016-2019). La méthodologie (logiciel R) se décompose en plusieurs étapes : 1/ une méthode de sélection de variables permet de comparer et d'optimiser les modèles selon trois indicateurs : BIC,  $R^2$  ajusté et  $C_p$  ; 2/ une régression *Ridge* est appliquée pour vérifier qu'aucune variable explicative pertinente n'ait été éliminée du modèle pour cause de colinéarité ; 3/ un *bootstrap* de 500 itérations est appliqué aux modèles optimisés.

La colinéarité des variables explicatives est vérifiée par le facteur VIF et l'autocorrélation des résidus est contrôlé par le calcul du test de Durbin-Watson. Pour chaque indicateur de DVI, les résultats sont détaillés pour l'échantillon global mais aussi pour des sous-échantillons distinguant les banques selon leur origine géographique (UE/HorsUE) et leur taille (supérieure/inférieure à la médiane). Le traitement des données marginales liées notamment à un probable effet « pays » est réalisé grâce à des tests successifs excluant les pays les plus représentés et présentant des valeurs extrêmes : faible DVI pour les banques chinoises, financement fossile élevé pour les banques américaines. Enfin, les banques publiques sont neutralisées car leur politique de DVI extra-financière pourrait relever plus d'une décision politique que d'une décision managériale.

Les différentes itérations des tests corroborent l'hypothèse de légitimité et l'existence d'une relation négative entre performance environnementale et DVI extra-financière. La relation est stable et robuste pour les deux indicateurs de volume de DVI (*ERS* et *ECL*) et les deux variables de financement fossile. Pour les variables de qualité de DVI, la conclusion n'est valide que pour la variable *CDP*, les plus grandes banques de l'échantillon et celles qui n'appartiennent pas à l'UE. Lorsqu'elles augmentent leur financement aux filières fossiles (baisse de la performance environnementale), ces banques tendent à accroître non seulement le volume mais aussi la qualité de leur communication environnementale.

Les variables *EPI* et *UE* présentent des coefficients positifs et significatifs. Ce résultat confirme l'hypothèse néo-institutionnelle sur l'influence du contexte national et régional sur la décision de DVI des banques. En l'occurrence, les banques originaires des pays de l'UE et des pays aux performances environnementales élevées communiquent plus d'information extra-financière, de meilleure qualité.

Les autres caractéristiques internes, cotation multiple et rentabilité, ne présentent pas de coefficient stable.

D'autres tests complémentaires ont été menés en utilisant les mêmes modèles optimisés sur des sous-échantillons excluant respectivement les banques coopératives : les conclusions sont inchangées. De même, introduire des variables dichotomiques pour chaque année de la période n'affecte pas les résultats.

## DISCUSSION ET CONCLUSION

Cet article apporte un éclairage nouveau sur les déterminants de la DVI extra-financière en se focalisant sur un secteur d'activité original très peu considéré dans la littérature existante, le secteur bancaire. Globalement, les banques renforcent leur communication sociétale et environnementale lorsqu'elles augmentent leurs financements aux filières fossiles, principalement en volume.

Des limites apparaissent toutefois : un échantillon international de taille restreinte n'intégrant pas de banques de pays en développement, une mesure objective mais partielle de la performance environnementale issue de données secondaires, une prise en compte sommaire des contextes institutionnels et des structures de propriété et l'absence de variables reflétant les mécanismes de gouvernance interne. La relation performance-DVI est particulièrement marquée par un phénomène de circularité : l'évaluation de la performance dépend étroitement de l'information divulguée. Cette dernière remarque peut affaiblir la portée des résultats des tests.

Parmi ces items, deux sujets constituent des pistes constructives de recherche future : l'évaluation de la performance environnementale des banques et l'impact des contextes nationaux sur la DVI extra-financière.

La notion de performance environnementale doit rendre compte de l'étendue des activités des groupes bancaires : les activités de détail aux particuliers (notamment l'orientation des crédits à la consommation et la nature des produits d'épargne proposés), les services aux entreprises avec la prise en compte des empreintes environnementales sectorielles (dichotomie secteurs « bruns » / « verts »), le financement des États, les investissements et la gestion d'actifs. Le défi de la mesure est complexe : *Carbone 4* et le *World Resources Institute (UNEP-FI)* proposent des méthodologies de calcul pertinentes mais difficiles à déployer<sup>7</sup>. Au-delà de la comptabilité des émissions de GES (Protocole de Kyoto) et des classifications sectorielles (taxonomie de l'Union Européenne, projet *Science Based Targets*), de nouvelles notions apparaissent pour préciser le concept de performance environnementale des banques : les émissions nettes (différence entre émissions « induites » et émissions « évitées »), la prise en compte des performances environnementales des entreprises financées (niveau de granularité plus fin que le secteur), l'intégration du risque climatique dans l'évaluation des portefeuilles (dépréciation des actifs détenus), la composition du portefeuille d'activités et la différenciation des impacts de chaque activité, les stratégies d'exclusion et de sortie de certains secteurs (outil *Coal Policy Tool* pour le charbon) et le recensement des projets internationaux financés (site *BankTrack*). Une mesure de performance environnementale exhaustive devrait, en plus des émissions de

---

<sup>7</sup> Voir la méthode de Carbone 4, Carbon Impact Analytics (<http://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2016/08/CarbonImpactAnalytics.pdf>), et l'étude WRI – UNEP FI-2ii « Portfolio Carbon Initiative » (<https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards/Exploring%20Metrics%20to%20Measure%20the%20Climate%20Progress%20of%20Banks.pdf>).

GES, intégrer l'impact des activités sur la biodiversité, les forêts, les ressources en eau... Malgré des avancées rapides, les questions de consolidation, de suivi et de contrôle des indicateurs de performance demeurent ouvertes. Des auteurs appellent à des initiatives réglementaires contraignantes, mesures qui ont déjà prouvé leur impact positif sur la DVI et la performance environnementales des banques (Bose et al. 2017 ; Mésonnier et Nguyen 2020).

Dans le cas spécifique du secteur bancaire, les caractéristiques des systèmes légaux, au travers de forces coercitives et normatives, et les politiques environnementales des États sont des déterminants potentiels qui restent à explorer. Le phénomène d'isomorphisme et la recherche de légitimité pourraient faire converger les pratiques organisationnelles et managériales de DVI des banques. Le contexte institutionnel est multiforme et de futures recherches pourraient inclure dans les modèles d'analyse des variables traduisant l'origine du système légal du pays (dichotomie droit civil / droit commun), le degré d'application des lois (*Worldwide Governance Indicators*), les dimensions culturelles d'Hofstede, les normes comptables et financières et les réglementations nationales du secteur bancaire.

De même, la porosité et l'alignement des politiques environnementales des États et celles des acteurs économiques militent pour la prise en compte d'indicateurs « pays » spécifiques (Boura et al. 2020) : indice de transition énergétique, marché carbone, taxes et brevets technologiques liés à l'environnement, réglementations environnementales nationales, mix et politique énergétiques, ratification d'accords environnementaux internationaux, émissions de CO2 par habitant... Des tests sur des échantillons internationaux de banques permettraient de discriminer efficacement ces hypothèses.

Enfin, d'autres facteurs explicatifs de la DVI sociétale et environnementale méritent d'être étudiés dans le cas des banques, notamment les mécanismes de gouvernance interne et l'influence des structures de propriété (particulièrement le rôle des investisseurs institutionnels). L'élargissement de l'analyse à des secteurs connexes (les sociétés d'assurances et les gestionnaires d'actifs) est également envisageable.

## REFERENCES

- Acar, M., Temiz, H., Empirical analysis on corporate environmental performance and environmental disclosure in an emerging market context: Socio-political theories versus economics disclosure theories, *International Journal of Emerging Markets*, vol. 15(6), 2020.
- Akerlof, G.A., The market for « lemons »: Quality uncertainty and the market mechanism, *Quarterly Journal of Economics*, vol. 84(3), 1970.
- Bose, S., Khan, H.Z., Rashid, A., Islam S., What drives green banking disclosure ? An institutional and corporate governance perspective, *Asia Pacific Journal of Management*, vol. 35, 2018.
- Boura, M., Tsouknidis, D.A., Lioukas, S., The role of pro-social orientation and national context in corporate environmental disclosure, *European Management Review*, vol. 17, 2020.
- Bui, B. Houqe, M.N., Zaman, M., Climate governance effects on carbon disclosure and performance, *The British Accounting Review*, vol. 52(2), 2020.
- Caby, J., Ziane, Y., Lamarque, E., The determinants of voluntary climate change disclosure commitment and quality in the banking industry, *Technological Forecasting & Social Change*, vol. 161, 2020.

- Cho, C.H., Patten, D.M., The role of environmental disclosures as tools of legitimacy: A research note, *Accounting, Organizations and Society*, vol. 32, 2007.
- Clarkson, P.M., Li, Y., Richardson, G.D., Vasvari, F.P., Revisiting the relation between environmental performance and environmental disclosure: An empirical analysis, *Accounting, Organizations and Society*, vol. 33(4-5), 2008.
- Cong, Y., Freedman, M., Park, J.D., Mandatory greenhouse gas emissions and required SEC climate change disclosures, *Journal of Cleaner Production*, vol. 247(20), 2020.
- Cosma, S., Venturelli, A., Schwizer, P., Boscia, V., Sustainable development and European banks: A non-financial disclosure analysis, *Sustainability*, vol. 12(15), 2020.
- Deegan, C., The legitimising effect of social and environmental disclosures: A theoretical foundation, *Accounting Auditing & Accountability*, vol. 15(3), 2002.
- De Séverac, B., Guinchard-Nascimento, J., Informations environnementales publiées dans le document de référence: Quel impact sur le cours boursier ? Une étude longitudinale sur le CAC 40 (2008-2013), *Management International*, vol. 22(3), 2018.
- DiMaggio, P.J., Powell, W.W., The iron cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields, *American Sociological Review*, vol. 48, 1983.
- Gerardi, A., Grandjean, A., Martinez, E., La quantification des émissions de gaz à effet de serre des institutions financières, *Revue d'Économie Financière*, vol. 1(117), 2015.
- Grauel, J., Gotthardt, D., The relevance of national contexts for carbon disclosure decisions of stock-listed companies: A multivariate analysis, *Journal of Cleaner Production*, vol. 133, 2016.
- Kalesnik, V., Wilkens M., Zink, J., Green data or greenwashing ? Do corporate carbon emissions data enable investors to mitigate climate change ?, *SSRN Electronic Journal*, Available at SSRN: <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3722973>, 2020.
- Kiliç, M., Kuzey, C., Determinants of climate change disclosure in the Turkish banking industry, *International Journal of Bank Marketing*, vol. 37(3), 2019.
- Lu, J., Wang, J., Corporate governance, law, culture, environmental performance and CSR disclosure: A global perspective, *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money*, vol. 70(3), 2021.
- Luo, L., The influence of institutional contexts on the relationship between voluntary carbon disclosure and carbon emission performance, *Accounting & Finance*, vol. 59(2), 2019.
- Mésonnier, J.S., Nguyen, B., Showing off cleaner hands: Mandatory climate-related disclosure by financial institutions and the financing of fossil energy, Working Paper N° 800, *Banque de France*, 2020.
- Reynaud, E., Walas, A., Discours sur la RSE dans le processus de légitimation de la banque, *Revue Française de Gestion*, vol. 3(248), 2015.
- Suchman, M.C., Managing legitimacy: Strategic and institutional approaches, *Academy of Management Review*, vol. 20(3), 1995.
- Teubler, J., Köhlert, M., Financial carbon footprint: Calculating banks' scope 3 emissions of assets and loans, *ECEEE Industrial Summer Study Proceedings*, 2020.
- Velte, P., Stawinoga, M., Lueg, R., Carbon performance and disclosure: A systematic review of governance-related determinants and financial consequences, *Journal of Cleaner Production*, vol. 254, 2020.
- Yu, E.P., Luu, B.V., Chen, C.H., Greenwashing in environmental, social and governance disclosures, *Research in International Business and Finance*, vol. 52, 2020.